

Le Point

5^{ème} Edition annuelle
11 collectivités pionnières
sous la lumière des projecteurs

Ville intelligente & connectée 2015

Les mobilités dans les cités 3.0 à l'heure des grandes mutations technologiques, juridiques et financières



Une conférence Le Point
Jeudi 20 Novembre 2014 de 14h00 à 19h00
Hôtel du Collectionneur, Paris

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

Très implanté sur les territoires au travers de ses éditions régionales hebdomadaires, le magazine **Le Point** a le plaisir de vous convier à la **5^e édition annuelle** de sa conférence « **Ville intelligente et connectée** ».

La question des **mobilités** apparaît comme **l'épine dorsale de la mutation des territoires vers la nouvelle ère de services aux citoyens**. Aussi notre rédaction a-t-elle décidé de centrer à nouveau nos débats sur cette thématique essentielle à la croisée des approches **énergétiques, de santé et de service public**.

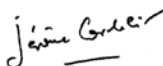
En cette année d'élections municipales, alors qu'une réforme territoriale majeure est en cours, cette après-midi de débat 2014 s'annonce très riche. Nous avons en effet :

- **sélectionné les 11 collectivités emblématiques françaises et européennes** pour vous présenter un **palmarès des meilleures expériences**
- réuni en tribune, les **décideurs politiques des villes pionnières pour dresser un panorama actualisé des nouveaux projets des collectivités en matière de mobilité**

Enfin nous avons choisi d'articuler les échanges autour des 3 sujets clés pour les acteurs de l'écosystème urbain :

- Les **nouveaux usages digitaux portés par le Big Data et les applications mobiles**, véritables moteurs de la multi-modalité ? A quel prix ?
- La ville intelligente envahie par les **objets connectés & communicants** : un progrès incontournable mais des enjeux à maîtriser
- **Infrastructures de transports 2.0 et bornes de recharge pour les véhicules électriques**, où en est-on ?

Espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nous le 20 novembre prochain au cœur de Paris, nous vous prions, d'agrèer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus respectueuses.



Jérôme Cordelier,

Rédacteur en chef « Villes et éditions régionales »,

Le Point

Les débats seront animés par **Jérôme Cordelier**, Rédacteur en chef
« Villes et éditions régionales », **Le Point**

14h00 - 14h30 **Regards croisés de 2 collectivités pionnières en matière de mobilités connectées et intelligentes**

Christian Estrosi, Maire, **Ville de Nice – Métropole Nice Côte d'Azur**

Johanna Rolland, Maire, **Ville de Nantes – Présidente, Nantes Métropole**

14h30 - 15h00 **Les villes intelligentes et connectées à l'heure des restrictions budgétaires : comment innover avec des marges de manœuvre financières réduites ?**

Jean Rottner, Maire, **Ville de Mulhouse** - Vice-Président, **AMGVF - Association des Maires des Grandes Villes de France**

15h00 - 16h00 **PANEL 1 : Les nouveaux usages digitaux portés par le Big Data et les applications mobiles, les vrais moteurs de la multi-modalité ? A quel prix ?**

- *Les évolutions du rapport à l'espace temps chamboulé par les nouvelles technologies digitales : quand le citoyen devient ATAWAD*
- *Entre protection et accès à leurs données, ce que les usagers sont prêts à partager pour circuler mieux en consommant moins*
- *Quels nouveaux services audacieux inventer pour un service public sans discontinuité ? Créer la complémentarité entre voiture individuelle / covoiturage / transports en commun pour développer une offre de bout en bout*
- *Quel business modèle et freins juridiques à lever pour les démonstrateurs ? Les apports du rapport de Roland Peylet*
- *Informations des places de parking disponibles, apps, stationnement intelligent, horaires en temps réel, emplacement des stations d'auto-partage, situation du trafic, vidéosurveillance, géolocalisation, paiement mobile ... : que faut-il privilégier pour fluidifier le trafic voire aboutir à la fin des embouteillages, la décongestion et l'attrait des centres villes ?*
- *Les impacts de la loi Mapam sur le transfert de compétences aux communes, communautés et métropoles en termes de dépenalisation du stationnement au 1er janvier 2015*

Sonia Kerangueven, Conseillère municipale déléguée à l'innovation numérique, **Ville de Montpellier** - Conseillère communautaire, **Agglomération de Montpellier**

Emilie Pawlak, Chargée de Mission Grand Nancy Numérique, **Communauté Urbaine du Grand Nancy**

Angel Talamona, Directeur du centre de solutions Ville Intelligente, **Capgemini**

Bertrand Barthélémy, Président, **Parkeon**

Thierry Elkaim, Directeur du Numérique, **Transdev**

16h00 - 16h30 **Pause café**

16h30 - 17h30 **PANEL 2 : La ville intelligente envahie par les objets connectés & communicants : un progrès incontournable mais des enjeux à maîtriser**

Entre l'opportunité de mutualisation et le risque de surabondance d'objets, où placer le curseur ?

- *Des objets communicants dans la ville pour quoi faire ?*
- *Comment mutualiser les capteurs et leurs différents usages pour ne pas défigurer la ville par leur implantation tous azimuts*
- *Trop d'objets tuent l'objet : la puissance du Big data comme alternative aux capteurs ?*
- *Energie, télécom, électricité, constructeurs ... : Comment faire se parler et se comprendre des univers qui cherchent chacun à développer le standard de demain*
- *Quelles sont les responsabilités des différentes parties prenantes quant à l'utilisation des objets communicants et des données qui y circulent ?*

Philippe Yvin, Président, **Société du Grand Paris**

Michel Duchène, Conseiller municipal délégué auprès du maire pour la cité digitale et l'innovation dans la ville, **Ville de Bordeaux** – Vice-président en charge des grands projets d'aménagement urbains, **Communauté Urbaine de Bordeaux**

Eric Mazoyer, Directeur général délégué, **Bouygues Immobilier**

Jean-Louis Fiorucci, CTO et Fondateur, **Mentis Services**

17h30 - 18h30 **PANEL 3 : Infrastructures de transports 2.0 et bornes de recharge pour les véhicules électriques, où en est-on ?**

- *Les dernières avancées en termes de recharge rapide*
- *Le maillage nécessaire des bornes dans et hors les villes*
- *Loi Mapam du 27 janvier 2014 : les impacts de l'élargissement des compétences des communautés urbaines en matière de création et entretien des infrastructures de recharge*
- *Les bornes la pierre angulaire du décollage des véhicules électriques dans les villes : Comment trouver le modèle économique viable pour tous*
- *La gestion coordonnée des stations de charge et des applications mobiles pour les utilisateurs*
- *Le Vehicule to Grid ou quand l'énergie devient intelligente et les infrastructures créent des ponts entre énergie et mobilité*

Gilles Vesco, Conseiller délégué chargé de la nouvelle mobilité urbaine, **Communauté Urbaine du Grand Lyon**

Jean-Michel Lattes, Premier adjoint au Maire en charge des déplacements - Président du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine, **Toulouse Métropole**

18h30 - 19h00 **CLÔTURE : Regards croisés de 2 collectivités pionnières en Europe en matière de transports durables : quels enseignements, facteurs clés de succès et perspectives ?**

Angel Lopez, Directeur du programme véhicule électrique, **Ville de Barcelone**

Andrew Collinge, Assistant Director – Intelligence and analysis, **Greater London Authority**

19h00 **Cocktail de clôture**

Programme en date du 23 septembre 2014

*Découvrez notre panel complet à jour sur notre site dédié :
<http://www.lepoint.fr/html/lepoint/conferences.php>*



Christian Estrosi



Johanna Rolland



Jean Rottner



Philippe Yvin



Andrew Collinge



Michel Duchène



Sonia Keranguéven



Gilles Vesco

Le panel des orateurs

-
- *Christian Estrosi*, Maire, Ville de Nice – Métropole Nice Côte d'Azur
-
- *Johanna Rolland*, Maire, **Ville de Nantes** – Présidente, **Nantes Métropole**
-
- *Jean Rottner*, Maire, **Ville de Mulhouse** - Vice-Président, **AMGVF - Association des Maires des Grandes Villes de France**
-
- *Bertrand Barthélémy*, Président, **Parkeon**
-
- *Andrew Collinge*, Assistant Director – Intelligence and analysis, **Greater London Authority**
-
- *Michel Duchène*, Conseiller municipal délégué auprès du maire pour la cité digitale et l'innovation dans la ville, **Ville de Bordeaux** – Vice-président en charge des grands projets d'aménagement urbains, **Communauté Urbaine de Bordeaux**
-
- *Thierry Elkaim*, Directeur du Numérique, **Transdev**
-
- *Jean-Louis Fiorucci*, CTO et Fondateur, **Mentis Services**
-
- *Sonia Keranguéven*, Conseillère municipale déléguée à l'innovation numérique, **Ville de Montpellier** - Conseillère communautaire, **Agglomération de Montpellier**
-
- *Jean-Michel Lattes*, Premier adjoint au Maire en charge des déplacements - Président du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine, **Toulouse Métropole**
-
- *Angel Lopez*, Directeur du programme véhicule électrique, **Ville de Barcelone**
-
- *Eric Mazoyer*, Directeur général délégué, **Bouygues Immobilier**
-
- *Emilie Pawlak*, Chargée de Mission Grand Nancy Numérique, **Communauté Urbaine du Grand Nancy**
-
- *Angel Talamona*, Directeur du centre de solutions Ville Intelligente, **Capgemini**
-
- *Gilles Vesco*, Conseiller délégué chargé de la nouvelle mobilité urbaine, **Communauté Urbaine du Grand Lyon**
-
- *Philippe Yvin*, Président, **Société du Grand Paris**
-

Bulletin d'inscription

LEV1411

Le jeudi 20 Novembre 2014
Conférence Le Point "Ville intelligente & connectée 2015"
Hôtel du Collectionneur
51-57 rue de Courcelles, 75008 Paris



Scan pour inscription

A. Informations sur le participant

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Tel : Fax :

E-mail :

B. Informations sur la société

Société :

N° TVA intracommunautaire (impératif) :

Adresse :

CP : Ville :

Pays : Tel : Fax :

Adresse de facturation si différente :

C. Règlement

- Par chèque** à l'ordre de Development Institute International en portant la mention **LEV1411** au dos du chèque
- Par virement** à notre banque : BNP, compte N°30004 00760 00010009271/92 libellé au nom de Development institute international avec la mention **LEV1411** et le nom du participant
- Par virement international SWIFT** à notre banque : BNP AFRPPPC, IBAN : FR7630004 00760 000 10009271 /92 libellé au nom de Development institute international avec la mention **LEV1411** et le nom du participant

D. Confirmation

- Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente
- Tarif spécial : 340€ HT (408€ TTC)** pour tout règlement **avant le 10/10/2014**, soit 150 € HT de réduction
- Tarif spécial : 390€ HT (468€ TTC)** pour tout règlement **avant le 07/11/2014**, soit 100 € HT de réduction
- Plein tarif : 490€ HT (588€ TTC)** pour tout règlement **après le 07/11/2014**
- Mairies, Collectivités, Ministères ou Administration Centrale : 294€ HT (352,80€ TTC)** soit 40% de réduction
- Tarif de groupe** : contactez-nous au +33(0)1 43 12 85 55

Signature et cachet de l'entreprise :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Dii

- Par courrier à l'attention de LE POINT - Dii agency
- 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par tel au +33 (0)1 43 12 85 55
- Par mail à lepoin@development-institute.com • Par fax +33(0)1 40 06 95 26

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés en intégralité avant l'évènement. Ils comprennent l'accès au séminaire, aux pauses-café et au cocktail. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 200 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider votre participation et votre inscription à notre évènement. Le destinataire des données est : Development institute international.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients à l'adresse suivante : service-clients@development-institute.com

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant